

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-422611

Maladie **Dentaire** **Optique** **Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e) 23010

Matricule : 13.225 Société :

Actif **Pensionné(e)** **Autre** :

Nom & Prénom : EL AFFAKI Hala

Date de naissance : 04/02/1995

Adresse :

Tél. : 06 48 11 88 40 Total des frais engagés : 467,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr. Ghizlane BOUDICGA
Hépatolo-Gastro Entérologue Proctologue
15 Av. Omar A. Arayan 6ème Etage N° 1
Beauséjour - Casablanca
26/02/2020

Date de consultation : 26/02/2020

Nom et prénom du malade : EL AFFAKI HALA Age : 25ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Pathologie digestive

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

24 FEV. 2020

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 26/02/2020

Signature de l'adhérent(e) : SIEGE RAM

Docteur Ghizlane BOUDEGGA

Spécialiste des maladies de l'appareil digestif
et du foie

Diplôme de Proctologie de l'Université de Rennes
(hémorroïdes, fissure, fistule)

Endoscopie digestive

Certificat Universitaire d'échographie de Casablanca
Ancienne interne au CHU Ibn Rochd

الدكتورة غزلان بودغا

اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي،

الكبد و أمراض المرخ

الفحص الداخلي بالمنظار

الفحص بالصدى

طبيبة داخلية سابقا بالمستشفى الجامعي ابن رشد



Casablanca, le 26/02/2020 في الدار البيضاء،

ELAFFAKI Haba

59,80

d/ Oedes bouye

1gell $\frac{1}{2}$ avant petit déjeuner $\times 14$

4700

2/ Digestine

1gell $\frac{1}{2}$ 15 min avant repas $\times 03$
(déjeuner)

6900

3/ Achelevere

1gel $\times 3$ $\frac{1}{2}$ (= 1h après repas) $\times 10$

LOT 181367
EXP 02/2021
PPV 52.80 DH



LOT 192154 7
EXP 09 2024
PPV 46.00

LOT: 190130
EXP: 03/2022
PPV: 59.00 DH

167,80

Dr. Ghizlane BOUDEGGA
Hépto-Gastre Entérologie-Proctologie
158, Av. Omar Al Khayam 1er Etage N° 1
Beauséjour - Casablanca
Tel : 05 22 36 86 18

Dr. Amine TAMR
ZENITH MILLENIUM
N° 162 Lot Florida Casablanca
Tel: 05 22 32 32 15 16
Email: tamr@zenith.ma

158, شارع عمر الخيام، الطابق الأول، رقم 1، بوسيجور الدار البيضاء

158, Av. Omar Al khayam - 1er étage, N° 1 - Beauséjour - 20200 Casablanca

☎ : 05 22 36 86 18 - ✉ : boudegga.ghizlane@gmail.com